

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 3

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Ecole :	Edouard Arniaud La Bastide des Jourdans
Circonscription :	de PERTUIS
Heure de début :	18h00

Date : 5 juin 2026

Heure de fin : 21h

Présents :

Mme MAUGAN CURNIER Séverine,	Maire de la Bastide des Jourdans
Mme FERRER Emilie	Conseillère Municipale
Mme PARADISO Sophie,	Référente périscolaire
Mme Brigitte HERITIER,	ATSEM
Mme Fabiola VOLUTI,	ATSEM
M. TEDDE Alain,	DDEN
Mme BELLET Magali,	Représentante des Parents d'Elèves
Mme BARTHELEMY Marine,	Représentante des Parents d'Elèves
Mme PRUSSE Jessy,	Représentante des Parents d'Elèves
Mme THIANCOURT Caroline,	Représentante des Parents d'Elèves
Mme CALARCO Katia	RPE & Présidente APE
Mme BOURSSANE Clara	Enseignante TR
M. PANNETIER Thibaud	Enseignant TR
Mme DE PRATO Céline,	Enseignante
Mme LABORDERIE Marion,	Enseignante
Mme FELICIAN Laure,	Enseignante
Mme GAUCI Séverine,	Directrice

Excusés :

Mme DEPPE Estelle,	Inspectrice de l'Education Nationale
Mme KRAVTCHENKO Laura	Enseignante TR

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV du 2nd CE du 6 mars 2026

Mme FELICIAN est désignée secrétaire de séance.

Le PV du CE du 6/03/26 est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des nouveaux membres du CE (municipalité, DDEN)

Mme le Maire présente Mme FERRER Emilie, élue conseillère municipale.

M. TEDDE a été nommé DDEN de notre école en mars dernier. Il est invité à se présenter et à expliciter son rôle. M. TEDDE explique qu'il est DDEN sur l'école élémentaire de La Tour d'Aigues depuis l'année dernière. Contrairement à la majorité des DDEN, il ne travaillait pas à l'Education Nationale, mais était informaticien à la CAF, et faisait partie du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Le DDEN (le Délégué Départemental de l'Education Nationale) est nommé par le Directeur Académique sur proposition de leur association départementale. Il est un bénévole au service de l'Ecole publique. M. TEDDE explique qu'il a un rôle de médiateur, s'il y a des problèmes entre les professeurs et les parents d'élèves. Il accompagne les équipes sur tout ce qui concerne la sécurité, à l'école ou en dehors de l'école. Les problèmes sont remontés à la mairie et au dessus. Il s'intéresse à la restauration, au bâti, aux risques, à la cour de récréation, les transports, la santé et l'hygiène et la sécurité, mais également aux activités périscolaires. M. TEDDE explique qu'en fin d'année, le DDEN doit rédiger un rapport en collaboration avec la directrice et avec la mairie. Ce rapport est transmis à la présidence, à l'académie puis en préfecture.

Le DDEN peut être présent pour les exercices Incendie et PPMS. Il sera invité à chaque conseil d'école et peut être sollicité en cas de problèmes. M. TEDDE est joignable par mail à l'adresse suivante : atedde87m@orange.fr

3. **Vie de l'école**

Effectifs prévisionnels : 155 élèves (22,2 élèves en moyenne)

24 CM2 quittent l'école pour le collège. 3 départs depuis le mois de mars. 18 inscriptions d'élèves de PS et 5 nouveaux élèves de la GS au CM2 connus à ce jour.

L'effectif est le même que celui prévu l'an dernier à la même période.

PS: 18 GS: 21 CE1 : 16 CM1 : 25
MS: 17 CP: 24 CE2 : 23 CM2 : 11

Organisation pédagogique :

L'organisation pédagogique prévue à ce jour ne devrait pas être modifiée à la rentrée. Les cours doubles sont prévus pour chaque niveau.

PS/MS : Mme DE PRATO
MS/GS : Mme BOSSUT + ...
GS/CP : Mme PICAULT + ...
CP/CE1 : poste à pourvoir
CE1/CE2 : Mme GAUCI + ...
CE2/CM1 : Mme LABORDERIE
CM1/CM2 : Mme FELICIAN

M. PANNETIER a assuré toute l'année le remplacement de Mme SQUIBAN et la directrice souligne son implication dans l'école. Le remplacement de Mme PICAULT a été complexe, mais la situation s'est stabilisée début avril. Les 2 maitresses remplaçantes sont très engagées auprès des élèves. La directrice remercie les parents, toute l'équipe de l'école pour leur soutien et particulièrement Mme DE PRATO qui a assuré la continuité en maternelle auprès des enseignants remplaçants.

Budget et fournitures scolaires :

Comme annoncé lors du précédent CE, la dotation par élève passera de 40 à 30 euros par élève pour les fournitures. Face à la diminution de la dotation, et à l'augmentation du prix des fournitures scolaires et manuels, la liste de fournitures demandées aux parents **à la rentrée 2026** risque d'être plus conséquente qu'à l'ordinaire. Bien sûr il ne s'agira que de consommables et de matériel spécifiés dans la circulaire MENE 2219098C du 28/06/2022, encadrant la liste des fournitures demandées aux familles.

Cette liste sera diffusée aux familles fin juin par voie d'affichage et par mail. Elle sera également consultable sur le site de la municipalité.

Toutefois, la mairie a consenti à laisser le reliquat du budget sorties à la libre appréciation de l'équipe. Les enseignants remercient Mme le Maire et le budget sera redistribué entre toutes les classes et servira également au financement de l'agenda-carnet de liaison (2 en1) que les élémentaires utilisent depuis 2 ans maintenant. Pour les élèves de maternelle, le cahier de liaison reste de mise (cahier vert).

Organisation de la rentrée :

Les listes des classes (présence des prénoms uniquement) seront affichées devant l'école le lundi 31 août à 18h.

La rentrée des classes aura lieu **mardi 1er septembre 2026 pour tous les élèves de la MS au CM2 à 8h30** (ouverture du portail à 8h20) comme à l'accoutumée. Seuls les élèves de PS bénéficieront d'une rentrée échelonnée à **9h** sur 2 matinées. Les parents sont informés de cette organisation lors des rendez-vous d'admission avec la directrice.

Afin de créer des repères plus clairs pour les élèves et une surveillance accrue lors des entrées des élèves, la directrice rappelle qu'après la rentrée, de la même manière que cette année, **les élèves de maternelle entreront par la salle de motricité (après avoir suivi la ligne blanche qui traverse la cour) pour rejoindre leur classe, sous la surveillance d'une ATSEM.** Ils passeront ainsi par le couloir et accéderont aux porte-manteaux avant d'entrer en classe.

Absentéisme :

La directrice rappelle que la scolarisation des élèves est obligatoire dès 3 ans et que **les parents sont tenus d'informer de l'absence de leur enfant et de la justifier par écrit.** La justification écrite constitue une obligation légale comme précisé dans le règlement intérieur de l'école.

4. **Bilan des projets menés et perspectives**

Bibliothèque : RDV incontournable, inscrit au projet d'école. Les activités proposées sont riches et variées, adaptées aux élèves. L'équipe souhaite que cela soit reconduit. Mme le Maire assure que les visites à la bibliothèque seront reconduites l'année prochaine, un agent est toujours attaché sur ce poste. Toutefois elle informe que Mme Dominique CANU quitte sa fonction de présidente à la fin de l'année. Il faut trouver une nouvelle personne pour la remplacer à la tête de la bibliothèque.

Carnaval : Cette année encore, les enseignants ont proposé des ateliers et défis par équipe multiniveaux autour du thème des contes. L'équipe remercie les parents qui ont participé à encadrer et animer les ateliers et sans lesquels cette journée n'aurait pas été possible. Les élèves étaient ravis et impliqués et chacun d'entre eux a gagné une médaille et même une coupe pour les équipes sur le podium. Cette journée permet de fédérer toute l'école autour d'un même projet et de travailler les apprentissages de manière transversale tout en développant la coopération entre les élèves.

Spectacle de fin d'année : cette année, pas de chorale, mais chaque classe présentera un aperçu d'un projet de l'année le vendredi 12 juin à 17h30 dans la cour de l'école. Mme le Maire, remettra à cette occasion les cadeaux aux futurs collégiens. Le spectacle sera suivi de la kermesse organisée par l'APE.

L'accès au spectacle sera réservé aux parents et fratrines. Un mot a été diffusé aux familles, doublé d'un mail. La directrice précise que si les parents ne sont pas disponibles, des accompagnateurs peuvent bien sûr les remplacer. Cela permettra aux présents de mieux voir le spectacle. Les parents de PS et de maternelle seront placés sur des bancs devant pour mieux voir leur enfant mais aussi le rassurer. Il n'y aura pas de garderie le soir du spectacle. Même si les parents ont l'habitude depuis plusieurs années que la garderie ne fonctionne pas les jours de fête, ce n'est pas le cas de tous. En tant que service périscolaire, la responsabilité de l'annuler appartient à Mme le Maire. Décision est prise d'acter cette annulation pour les prochaines années. En transmettant à la mairie les dates des spectacles à la rentrée prochaine (chorale de Noël et spectacle de fin d'année) Mme GAUCI s'engage à préciser au secrétariat d'annuler la garderie pour que l'information soit inscrite sur le portail famille.

Mme BARTHELEMY exprime la déception de l'association des CTB, qui s'est investie pour l'école il y a quelques années, de ne plus être invitée à la représentation des élèves. Mme GAUCI s'en étonne et précise qu'aucune association n'a jamais reçu d'invitation particulière aux spectacles, depuis son arrivée à la direction de l'école. Sans doute y a-t-il confusion avec des grands-parents d'élèves, appartenant aux CTB, qui se seraient sentis exclus lors de la réduction de la jauge. La directrice précise que c'est une fête d'école pour les parents. En raison du grand nombre de spectateurs, souvent sans aucun rapport avec les familles des enfants, il y a 2 ans, certains parents ne pouvaient même pas voir leur enfant. La décision de réduire la jauge répond à un besoin de sécurisation mais aussi de qualité et de confort pour les parents. Même s'il est compréhensible que certains grand-parents soient frustrés. Mme GAUCI ajoute qu'elle reste ouverte à la discussion avec les membres des CTB, s'ils le souhaitent.

Natation : L'activité concerne les 2 classes de CP/CE1 et CE1/CE2 qui se sont rendues à la piscine de Pertuis tous les mardis après-midis de mars à mai. Les séances se sont déroulées avec succès, les élèves ont bien progressé et ont permis à la majorité des élèves de valider les compétences essentielles du Savoir Nager.

Les enseignants remercient les parents qui ont été nombreux à se porter volontaires pour accompagner et surtout très efficaces.

L'année prochaine ce sont encore les deux classes de CP-CE1 et CE1-CE2 qui se rendront à la piscine. En effet, la priorité départementale concerne les CP/CE1/CE2. Le projet de la rentrée reste à valider mais il est prévu que le cycle natation se déroule en première période, à raison de 2 séances par semaine sur 5 semaines, les lundis et jeudis après-midi. Ce nouveau dispositif d'enseignement massé va être testé car il permet des progrès notables et rapides. La directrice rappelle que les séances de piscine et le transport sont entièrement pris en charge par la mairie : l'équipe la remercie.

Nettoyons le Sud : Les classes du CP au CM2 ont participé au dispositif « Nettoyons le Sud » organisé par la mairie en collaboration avec la Région Sud qui a fourni le matériel nécessaire (gants, sacs poubelles). Encadrés par les enseignants, les parents d'élèves et des élus, les élèves ont parcouru une partie du village et ont ramassé plus de 110kg de déchets. Les élèves ont nettoyé les abords de l'école, le stade, les tennis et le centre village. Les élèves ont profité d'une collation offerte par la mairie. Mme BELLET précise que les enfants étaient contents de faire plus que l'année dernière et se questionne sur le message : il faudrait espérer plutôt qu'il y ait moins de déchets chaque année...

Les projets pédagogiques de classe:

PS/MS :

Visite à la Ferme : La classe s'est rendue à la ferme pédagogique « L'Échappée Bêle » à La Bastidonne. Le matin, les élèves ont découvert la chèvrerie et les différentes étapes de fabrication du fromage, puis ils ont pu observer les animaux de la ferme, les caresser et leur donner à manger pour certains, sous la surveillance des adultes. Après le pique-nique, les enfants ont participé à des jeux libres autour du thème de la ferme. Mme DE PRATO remercie la mairie pour le financement de cette sortie qui a permis de compléter concrètement le travail en classe sur les animaux de la ferme et a été très appréciée des élèves.

La mascotte Calinours : Les projets de l'année touchent à leur fin : La mascotte de la classe est allée deux fois dans chaque famille. Les élèves sont toujours enthousiastes de raconter leur journée avec Calinours et cela permet un moment de langage riche, durant lequel ils apprennent à prendre la parole devant le groupe et à raconter une expérience vécue. Mme DE PRATO précise qu'il n'est pas obligé d'imprimer des photos, un message suffit. Ce projet ayant très bien fonctionné cette année, il sera reconduit l'an prochain.

Matinée jeux en maternelle : La dernière matinée jeux aura lieu le jeudi 25 juin. Les retours étant toujours très positifs, les matinées jeux seront également reconduites l'année prochaine.

MS/GS + GS/CP :

Musée de la Préhistoire : Les deux classes sont parties le 28 avril au musée de la Préhistoire à Quinson. Pendant la matinée, les élèves ont visité le musée avec des animateurs. Après le pique-nique, en début d'après-midi, les élèves ont visité un village préhistorique reconstitué. Ils ont observé un animateur allumer un feu de différentes manières. Puis, les élèves ont participé à un atelier différencié : confection de parures pour les MS/GS et poterie pour les GS/CP. A l'issue de cette sortie, les enseignants ont poursuivi le travail autour de la Préhistoire dans leur classe.

Randonnée : Les deux classes participent à trois sorties randonnées pour observer la nature, compter, faire des mathématiques, faire classe dehors. Les élèves sont très enthousiastes.

CP/CE1:

Randonnée chez le Forgeron : Le mardi 26 mai 2026, les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1 ont pris part à une sortie randonnée. À cette occasion, ils ont rencontré le forgeron de Grambois, Gérard Besset, qui leur a présenté son métier en réalisant devant eux une démonstration de forge ainsi que des différentes techniques utilisées. Cette sortie s'inscrit dans le projet de découverte des métiers de l'artisanat mené tout au long de l'année. Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée riche en découvertes et en échanges.

CE1/CE2 :

Classe découverte : La classe de CE1/CE2 a participé à la classe découverte Cinéma du 7 au 10 avril 2026 au centre Biabaux à Saint-Michel-l'Observatoire avec les CM2. Les élèves ont réalisé le film dont ils avaient écrit le scénario en classe. Le séjour s'est déroulé dans des conditions météorologiques idéales. Les animateurs étaient de grande qualité, et ils se sont impliqués auprès des élèves. Les élèves étaient très heureux de leur séjour, au-delà des apprentissages ils ont également pu profiter de l'environnement du centre. Mme GAUCI remercie tous les acteurs qui ont permis à ce projet de voir le jour : mairie, APE, parents d'élèves et généreux donateurs. Elle remercie également Sophie CHERON, Sylvie PHILIPPOTEAUX pour leur présence bienveillante et leur enthousiasme auprès des élèves ainsi que Virginie AMIGAS, AESH, pour sa précieuse collaboration pour accompagner les élèves à besoins particuliers. Cela restera un très beau souvenir de classe.

CE2/CM1 :

Rugby : Les classes de CE2-CM1 et CM2 ont participé au projet rugby en lien avec le Rugby Club de Pertuis pour la troisième année consécutive. Après un cycle avec les intervenants et les enseignants, les élèves ont participé à un tournoi inter-école le vendredi 22 mai 2026 au stade du Farigoulier. La journée a été un succès, les élèves ont affronté les écoles de Mirabeau, Cucuron, Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aigues et Les Moulières. Ils ont terminé le tournoi en 2ème position à un point d'écart avec l'école de Mirabeau. Nous félicitons les élèves pour leur investissement dans les séances et lors de la journée de tournoi qui s'est passée dans la bonne humeur. Nous remercions le Rugby Club de Pertuis qui intervient gratuitement, la mairie pour le financement des transports ainsi que les parents accompagnateurs.

CM2 :

Classe découverte : La classe de CM2 a participé comme prévu à la classe découverte astronomie du 7 au 10 avril 2026 au centre Biabaux à Saint-Michel-l'Observatoire. Les élèves ont approfondi leurs connaissances sur notre galaxie, le système solaire, les phases de la Lune, les saisons. Ils ont participé à deux soirées de veillée et ont pu observer à la lunette et au télescope Vénus, Jupiter, la nébuleuse d'Orion ainsi que les galaxies tourbillon. Les élèves étaient ravis de leur séjour. Mme Félician remercie tous les acteurs qui ont permis à ce projet de voir le jour : mairie, APE, parents d'élèves et généreux donateurs. Elle remercie également Sophie PARADISO et Adrienne BOULAY qui ont accompagné la classe avec bienveillance et bonne humeur.

Danse : Les élèves de CM2 ont pu participer à un projet danse de 4 séances en partenariat avec les nuits du Château et Florencia Gonzales. Lors de ces séances, ils ont travaillé autour des mouvements circulaires et

linéaires, ils ont appris à mieux ressentir leur corps et à se lâcher. Ils se sont rendus à la Tour d'Aigues le mardi 26 mai afin d'assister à la représentation de danse de la classe de 6ème qui suivait le même projet. Malgré la chaleur et l'annulation de la représentation, la classe a pu assister à une démonstration lors de la répétition. Ils ont pu montrer également leurs créations. Ils ont visité le château de La Tour d'Aigues l'après-midi. Les élèves présenteront le fruit de leur travail lors du spectacle de fin d'année.

Visite du collège : Le 18 juin 2026, journée au collège. Le matin les élèves assisteront à des cours avec des professeurs de collège. Ils prendront leur pique-nique à l'extérieur. Ils visiteront le collège l'après midi et participeront à des activités sportives sur les diverses installations de l'établissement. Les parents assureront le transport des élèves au collège et Mme FELICIAN les remercie.

Repas des CM2 APE : Le repas des CM2 offert par l'APE aura lieu au restaurant l'Auberge des Tilleuls à Grambois le mercredi 17 juin.

L'équipe enseignante remercie la municipalité grâce à laquelle tous ces projets et sorties ont pu voir le jour

5. Parcours de l'élève

Suivi des apprentissages :

En fin d'année scolaire seront transmis aux familles pour consultation et signature :

- le carnet de suivi des apprentissages pour les élèves des classes maternelles
- la synthèse des acquis en maternelle pour les élèves de GS (mis à jour 2026).
- le LSU pour les élèves du CP au CM2. Fin mai, la directrice a envoyé un lien (pour les élèves à partir du CP) par mail pour que les parents qui ne l'auraient pas fait puissent créer leur compte Educonnect. Sur Educonnect, le LSU est consultable en ligne par les parents qui peuvent aussi le signer. Néanmoins, la version papier sera communiquée aux familles. Le dossier scolaire des élèves quittant le CM2 sera transmis aux familles.

Les parents des élèves de CM2 doivent se connecter à leur compte Educonnect pour inscrire leur enfant au collège en ligne. Fin juin ils seront invités à déposer le dossier papier au collège.

Mise en oeuvre des nouveaux programmes :

De nouveaux éléments des programmes entreront en vigueur à la rentrée 2026 :

- ✓ en cycle 1 : les maths et le français ont été publiés de manière détaillée à la rentrée dernière. Cette année c'est le tour des sciences, arts, espace temps et sport.
- ✓ en cycle 2 et 3 : en EPS et en Histoire-Géographie
- ✓ en CM2 : entrée en vigueur des programmes 2025 en français et en mathématiques

6. Présentation du projet d'école et du projet de première scolarisation

Cette année, l'équipe enseignante a élaboré le nouveau projet d'école qui guidera ses actions pour les 4 prochaines années. A partir de l'analyse des résultats aux évaluations nationales, les indicateurs en terme de climat scolaire, et de besoins identifiés chez nos élèves, 4 objectifs prioritaires ont été retenus dont 2 concernent la réussite des élèves dans les apprentissages fondamentaux. Ils concernent tous les élèves :

- Améliorer le niveau des élèves en mathématiques,
- Améliorer le niveau des élèves en français,
- Développer et améliorer l'inclusion des élèves,
- Préserver un climat scolaire serein et développer le bien-être à l'école.

Le premier objectif est d'améliorer le niveau des élèves en mathématiques. Pour cela, nous mettrons l'accent sur la résolution de problèmes, la mémorisation des faits numériques et l'automatisation des procédures de calcul à travers notamment des actions telles que « Champions de calcul ».

Le deuxième objectif est d'améliorer le niveau des élèves en français. Nous travaillerons plus particulièrement le langage oral, le renforcement des compétences en grammaire (orthographe, conjugaison, grammaire) et le développement du plaisir de lire grâce à des temps de lecture réguliers et à des projets autour du livre.

Le troisième objectif est de développer et améliorer l'inclusion de tous les élèves. Nous poursuivrons le travail engagé pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers, en renforçant les outils communs et la coopération entre les différents partenaires qui interviennent auprès des élèves.

Enfin, le quatrième objectif vise à préserver un climat scolaire serein et à favoriser le bien-être des élèves. Plusieurs actions sont prévues : le projet de première scolarisation, le dispositif du message clair pour la gestion

des conflits, l'éducation aux usages raisonnés des écrans, des projets favorisant la cohésion d'école, ainsi qu'un travail sur les conditions de réussite et d'épanouissement des élèves en collaboration avec la municipalité. Un plan pluriannuel va être rédigé pour améliorer les conditions matérielles. Mme BELLET témoigne de l'importance d'un mobilier adapté à l'enfant. Par exemple, dans la classe de Mme GAUCI, les chaises ne sont pas à la bonne taille, cela génère de la fatigue et de mauvaises postures pour les élèves, ce qui se répercute sur leur santé, leur attention et leurs résultats. Mme GAUCI propose des chaises réglables en hauteur qui permettent de s'ajuster aux effectifs variables chaque année par niveau.

Ces quatre objectifs concernent l'ensemble des classes de l'école et seront mis en œuvre par toute l'équipe enseignante. Ils constituent notre feuille de route commune pour favoriser la réussite, l'inclusion et le bien-être de tous les élèves.

Ce projet est en attente de validation de Mme l'Inspectrice. Il n'apporte pas nécessairement de nouvelles actions mais permet de formaliser les priorités que l'équipe s'est fixées collectivement et de donner de la cohérence à ce qui a déjà été engagé. Nous avons élaboré un plan de formation pluriannuel avec l'équipe de circonscription, plan qui sera mis en œuvre dès la rentrée prochaine pour accompagner l'équipe dans la réalisation de ce projet d'école.

Dans le cadre de l'axe 4 notre projet d'école, nous avons élaboré une action, intitulée projet de première scolarisation, destiné à accompagner l'entrée des élèves de Petite Section et de leurs familles. L'objectif est de favoriser une rentrée sereine en créant un lien progressif entre la famille, l'enfant et l'école avant même le premier jour de classe.

Ce projet s'articule autour de plusieurs temps forts :

- * Une rencontre préalable avec la directrice lors de l'inscription, permettant de présenter l'école, son fonctionnement et de mieux connaître l'enfant et sa famille.
- * Des temps de découverte de l'école avant la rentrée, grâce à un partenariat avec la crèche et à des visites immersives en famille, organisées avec les enseignants et les ATSEM et la directrice.
- * La remise d'un livret personnalisé permettant aux familles de préparer leur enfant durant l'été en s'appuyant sur des photographies des lieux, des adultes référents et les principaux repères de la vie scolaire.
- * Une rentrée échelonnée et progressive sur 2 jours, adaptée aux besoins des enfants et construite en concertation avec les familles afin de faciliter la séparation et l'entrée dans les apprentissages.
- * Une réunion de rentrée dès la première semaine d'école pour présenter les attentes et le fonctionnement de la classe.
- * Enfin, un bilan individuel avant les vacances d'automne afin d'échanger avec chaque famille sur l'adaptation de l'enfant, ses réussites et les éventuels besoins d'accompagnement.

Ce projet traduit la volonté de l'équipe d'accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions possibles et de construire dès la première année de scolarisation une relation de confiance entre l'école et les familles.

7. Choix des modalités de vote pour les élections des représentants de parents d'élèves en octobre 2026

La directrice souhaite **recourir à une solution de vote électronique pour les élections de Représentants de Parents d'élèves à la rentrée 2026**. Elle souhaite consulter le conseil d'école avant d'entreprendre ces démarches. La directrice rappelle que cela ne sera possible que sous réserve qu'une convention de sous-traitance soit établie entre le DASEN et l'éditeur de la solution de vote. Nous sommes en attente de cette convention. Si cela n'était pas le cas, **le vote se ferait exclusivement par correspondance, comme c'est le cas ces dernières années**. Les membres du CE et les représentants sont favorables à cette nouvelle modalité de vote.

8. Hygiène santé et sécurité à l'école

Un exercice incendie a eu lieu le lundi 30 mars : il s'est déroulé dans de bonnes conditions. Si les élèves étaient sortis des bâtiments très rapidement, les enseignants ont relevé des difficultés quant à l'ouverture du cadenas du portail. En effet, il faut ouvrir le second volet du portail pour favoriser l'accès des secours. L'équipe réajustera les consignes pour améliorer encore l'évacuation de la cour.

9. Coopérative scolaire : bilan et perspectives

Mme FELICIAN, mandataire de la Coopérative de l'école avec Mme BOSSUT, précise qu'à ce jour, le solde du compte de la coopérative est de 2 092,55€. Il n'y a pas eu de frais depuis le dernier conseil d'école mis à part le

règlement de la classe découverte des CE1-CE2 et CM2 pour un montant de 10 304€.

10. Equipements et travaux à l'école

Électricité : Durant l'hiver les compteurs avec la cantine ont été séparés et la puissance du compteur augmentée. Le compteur disjonctait fréquemment, ce n'est plus le cas depuis et cela est bien plus confortable pour l'école.

Le cabanon à vélos et jeux : sécurisation des abords, mise en fonction et vérification de l'étanchéité. Il n'est pas encore utilisé à son plein potentiel. Des barrières de sécurité sont toujours positionnées.

Escaliers classe de CM2 : suite à des infiltrations, une résine a été déposée sur le palier intermédiaire de l'escalier des CM2. Cette résine est glissante surtout en cas de pluie et cela est dangereux pour les usagers. Des bandes rugueuses ont été ajoutées mais cela ne suffit pas. Le palier devrait être carrelé durant l'été.

VPI : le nettoyage des filtres sera effectué ainsi que celui des climatisations de toute l'école.

Dortoir : Installation de la climatisation/ chauffage qui devrait être réalisée pour la rentrée.

Maternelle : Sécurisation des portes des maternelles : la directrice souhaite faire le point avec Mme le maire afin de vérifier toutes les portes pour y faire installer un dispositif anti pince-doigt.

Toilettes attenantes à la cantine : Mme GAUCI demande que leur accès soit à nouveau possible et que le matériel des cantinières qui y est stocké soit débarrassé. Mme le maire souhaite que ces toilettes soient réservées aux adultes car la canalisation est sensible. Les toilettes ont été bouchées à plusieurs reprises car les enfants ne savent pas modérer la quantité de papier toilette.

11. Temps périscolaires

- Garderie : Tout se passe bien, particulièrement pour les PS pour qui la garderie fait office de sas avant de rentrer en classe. Ils n'ont pas à traverser la cour à 8h20 car ils sont dans la salle de motricité et rejoignent leur classe directement. Mesdames VOLUTI et HERITIER ajoutent qu'elles n'ont eu à déplorer aucun retard cette année à la garderie le soir.

- Temps méridien : Tout se passe bien. Mme PARADISO explique que le temps de jeu de ballon a été modifié , et débute désormais à partir de 12h15. Elle fait part des activités mises en place durant le temps méridien : Une toile sera confectionnée pour les 20 ans du jumelage, et propose des jeux d'eau le dernier jour de l'année. Elle fait le point sur la participation concours dessin PEEP : deux dessins ont été sélectionnés au niveau régional et concourent désormais au niveau national. Une élève a été sélectionnée au concours des jeunes lecteurs. Mme PARADISO souhaite faire un point avec Mme Le Maire pour évoquer les besoins qu'elle a identifiés pour l'année prochaine.

12. APE : Bilan de l'année et projets à venir

Mme CALARCO, présidente de l'APE, dresse le bilan des actions. Elle rappelle que la kermesse de juin 2025 a généré un bénéfice de 654 € (2 015 € de recettes pour 1 361 € de dépenses), et que les élèves de CM2 ont bénéficié d'un repas de fin d'année au restaurant, pour un coût de 450 €.

Le loto de novembre est resté l'événement le plus rentable de l'année avec un bénéfice de 2 009 € (2 996 € de recettes pour 987 € de dépenses).

Elle précise que l'association a fait des investissements pour améliorer l'organisation et l'animation des manifestations : achat d'une machine à pop-corn (189,90 €) et d'une grande plancha (840 €).

Tout au long de l'année, l'APE a financé plusieurs actions au profit des élèves :

- ✓ Brioches pour le goûter de Noël des enfants : 180 €
- ✓ Décorations de Noël pour la cour : 170 €
- ✓ Bonnets et bougies pour la chorale de Noël : 104 €
- ✓ Livre offert à chaque élève à Noël : 157,50 €
- ✓ Participation exceptionnelle aux 2 classes découverte des CE1/CE2 et CM2 : 1 000 €
- ✓ Repas des CM2 : il aura lieu cette année le mercredi 17 juin à l'Auberge des Tilleuls pour un budget de 625 €, afin d'offrir aux élèves un moment convivial et marquant avant leur entrée au collège. L'idée d'une animation de type « Koh-Lanta » avait été envisagée mais les élèves, auprès desquels un sondage a été fait, ont préféré conserver la sortie au restaurant.

Une subvention de 700 € a également été obtenue qui permettra le financement du repas des CM2 en juin 2026 mais aussi de la kermesse 2026.

La présidente souligne toutefois une difficulté croissante à mobiliser des bénévoles. Les goûters du vendredi n'ont malheureusement pas pu être organisés cette année, par manque de disponibilité et faute de participants. Pour la préparation de la kermesse 2026, malgré la réunion organisée le 22 mai et la mise en

place d'un tableau d'affichage devant l'école, seuls 9 parents se sont inscrits pour tenir les stands et 2 pour aider à la préparation, rendant l'organisation fortement dépendante de l'aide de proches et de bénévoles extérieurs à l'école.

L'APE remercie enfin les parents qui répondent déjà présents lorsqu'ils le peuvent, les familles, l'équipe enseignante, la municipalité et ses partenaires pour leur soutien, tout en lançant un appel à de nouveaux bénévoles afin de poursuivre ses actions dans de bonnes conditions au bénéfice des enfants de l'école.

La directrice précise que lors des rendez-vous d'inscription pour les nouveaux élèves, elle invite les parents à participer à la kermesse pour rencontrer les membres de l'APE. Elle propose également à la présidente de venir se présenter et présenter l'association lors des réunions de rentrée, pour informer et mobiliser les parents. Mme CALARCO y est favorable.

13. **Questions diverses**

- ✓ *Photos de classe* : Les représentants de parents rappellent des retours de parents concernant les photos cette année. Des remarques négatives ont été faites sur la mise en valeur de l'enfant, la qualité des photos, l'attitude et la posture de certains enfants sur les clichés. Ils se proposent pour venir aider le jour de la photo, au besoin. La directrice précise qu'elle sera vigilante et transmettra ces remarques à la photographe à la rentrée.
- ✓ *Sortie des classes* : Mme BELLET explique qu'à partir de 16h30 il y a un flux tendu d'élèves qui traversent, créant une tension durant une quinzaine de minutes. Plusieurs parents ont remarqué, une pression des automobilistes pour passer. Elle demande à Mme Le Maire s'il est possible de détacher un agent pour sécuriser les abords du passage piéton. Mme Le Maire précise que ce n'est pas possible car les agents terminent à 16h. Elle ajoute que certains parents volontaires peuvent le faire au besoin, muni d'un gilet jaune, comme cela se fait dans certaines écoles.
- ✓ *Vente de livres « Lire c'est partir »* : Action proposée conjointement avec la PEEP, en accord avec la mairie, et avec la participation des représentants de parents d'élèves, une vente de livres à 1€ a eu lieu cette semaine. 131 livres ont été vendus et 13,10€ seront versés à l'école. La directrice remercie Mme PARADISO et les Représentants pour cette initiative qui sera reconduite l'an prochain.

Mme THIANCOURT exprime ses remerciements à l'équipe enseignante, aux parents, à la municipalité pour toutes les années passées au sein de l'école. Son fils quittant l'école à la rentrée pour le collège, elle assistait ce soir à son dernier conseil en tant que représentante.

La directrice remercie les membres du CE pour leur présence et la qualité des échanges. La séance est levée à 21h.

Présidente de séance :
Séverine GAUCI

Secrétaire de séance :
Laure FELICIAN